

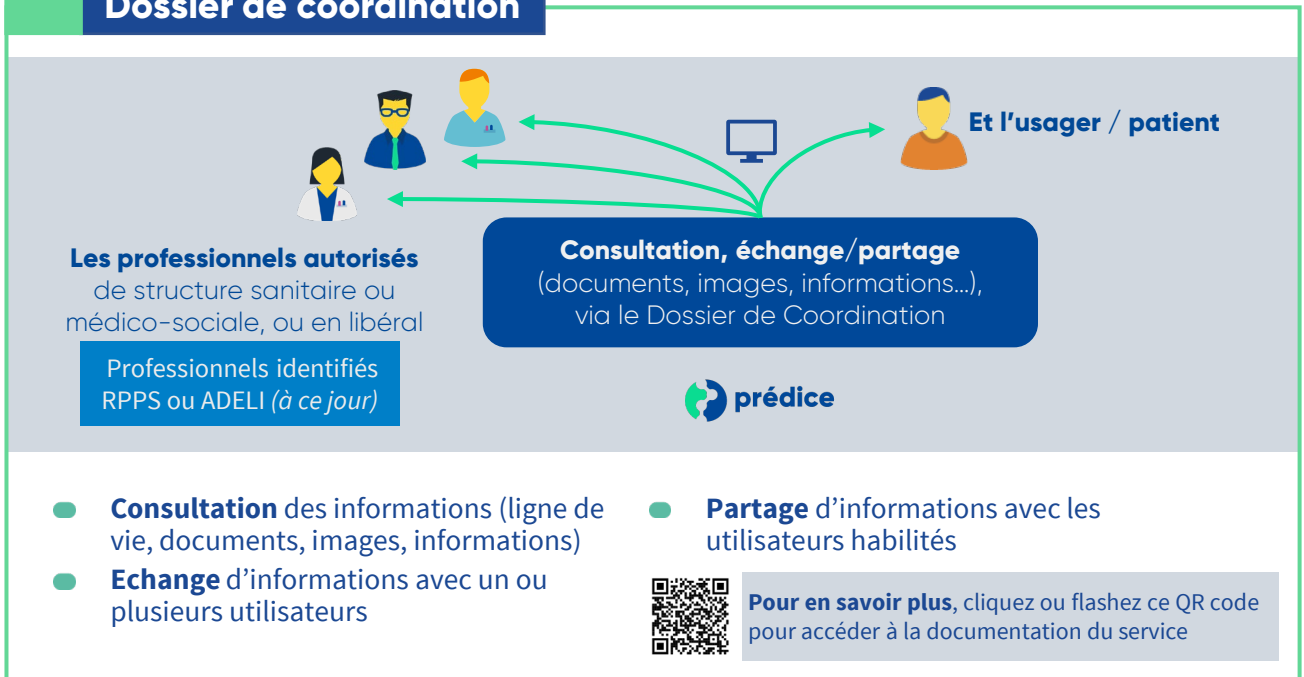
Porté par l'Agence Régionale de Santé, Prédice est le bouquet de services e-santé des Hauts-de-France, pour les usagers / patients et les professionnels de santé et du médico-social.



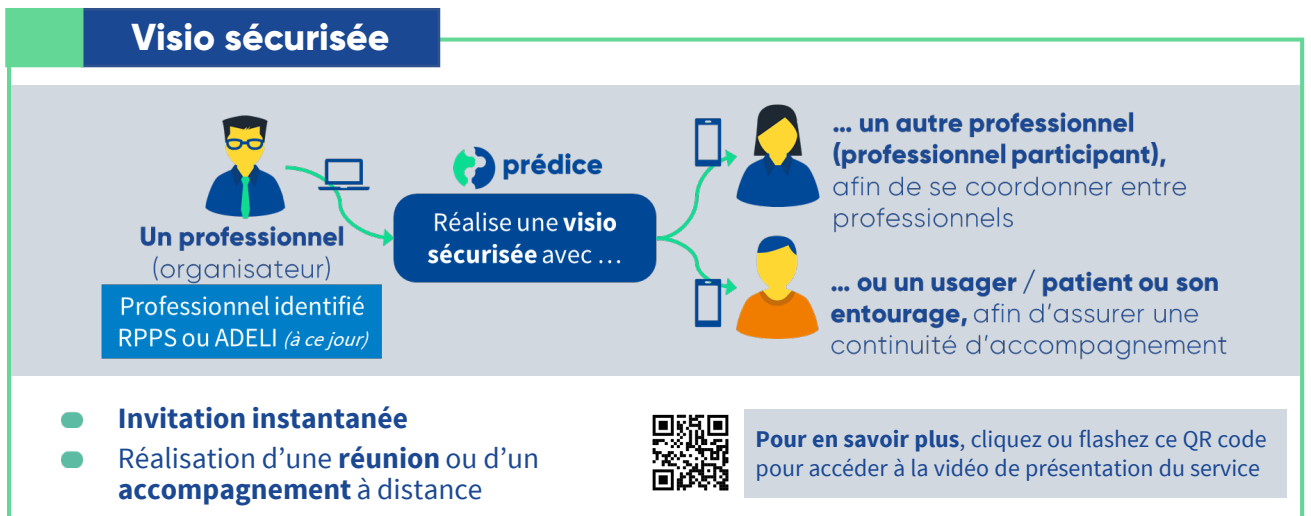
Le bouquet de services Prédice se structure autour de **3 piliers** :

- Le renforcement de la coordination au bénéfice du patient ;
- La mise en relation entre professionnels de santé et usagers ;
- L'accès à la télémédecine, même dans les territoires les plus isolés.

Dossier de coordination



Visio sécurisée



E-RDV

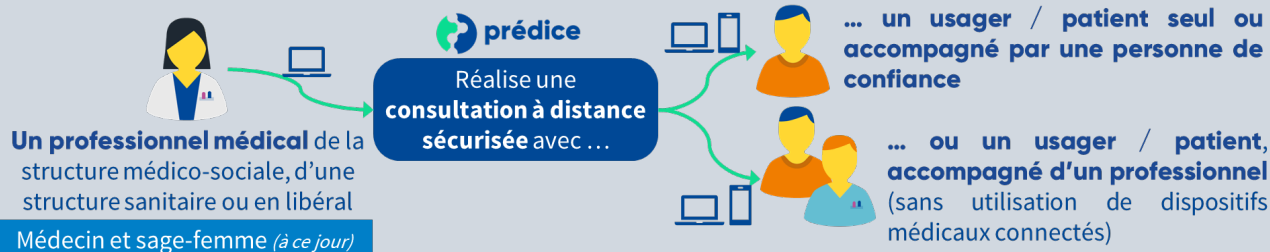


- **Ouvrir des plages de disponibilité**
- Permettre à l'usager/patient ou à un proche de **prendre un rdv**
- **Réaliser** une consultation classique ou téléconsultation



Pour en savoir plus, cliquez ou flashez ce QR code pour accéder au service de e-RDV

Téléconsultation



- **Planification** du rendez-vous
- Recueil du **consentement** du patient
- Réalisation d'un **acte médical** à distance
- Production d'un **compte-rendu**
- **Facturation** et modalités de **remboursement** identiques à une consultation en face-à-face (prise en charge à 100% pour le Covid-19)



Pour en savoir plus, cliquez ou flashez ce QR code pour accéder à la vidéo de présentation du service

Télésoin



- **Planification** du rendez-vous
- Recueil du **consentement** du patient
- Réalisation d'un **acte de soin** à distance
- Production d'un **compte-rendu**



Pour en savoir plus, cliquez ou flashez ce QR code pour accéder à la vidéo de présentation du service

Télesuivi Covid-19



Un ou plusieurs professionnels de santé

Médecin et infirmier (à ce jour)



Réalise(nt) un suivi sécurisé à distance pour un usager / patient symptomatique du Covid-19



Usager / patient à domicile, qui complète régulièrement un questionnaire en ligne sur son état de santé

- Recueil du **consentement** du patient
- **Aide au diagnostic** du patient dans le cadre du suivi à domicile Covid-19
- **Inscription** du patient dans le télesuivi
- Possibilité **d'ajouter des professionnels** pour partager le télesuivi du patient
- Saisie par le patient de ses **informations de suivi depuis son domicile** (via un questionnaire quotidien)
- **Suivi en temps réel** des patients à domicile et **visualisation de leur état de santé**



Pour en savoir plus, cliquez ou flashez ce QR code pour accéder à la vidéo de présentation du service

Téléexpertise



Un médecin en médecine libérale ou en établissement de santé public ou privé

Donne un avis d'expert (de médecine générale ou de spécialité) à distance par le biais d'un formulaire générique ou spécifique. Si besoin, les deux médecins échantent en asynchrone ou en synchrone



Suite à la demande d'un médecin en médecine libérale ou en établissement de santé public ou privé sur un dossier patient



- **Demande d'un avis**
- **Réponse de l'expert** via l'application Prédice TLE



Pour en savoir plus, cliquez ou flashez ce QR code pour accéder à la documentation du service

A venir :

Application mobile

Compagnon

...

Prérequis pour les professionnels (organisateur)s souhaitant accéder aux services Prédice :

- Disposer d'un numéro RPPS ou ADELI au moment de l'enregistrement
- Avoir accès à un ordinateur (avec dispositif vidéo et audio pour les services de téléconsultation, visio sécurisée et télésoin) connecté à internet

En savoir plus

www.predice.fr/portail-pro